

# Ambroise Paré (1509-1590), andrologue

G. ANDROUTSOS

*Histoire de la Médecine, Faculté de Médecine de l'Université d'Ioannina, Grèce*

## RÉSUMÉ

**Ambroise Paré, père de la chirurgie, par ses recherches et ses écrits en matière d'andrologie (sexualité, stérilité, conception, hermaphrodisme, génétique) a énormément contribué à la fondation et au développement de cette discipline et peut être considéré à juste titre comme un andrologue avant la lettre.**

**Mots clés :** *Ambroise Paré, précurseur, andrologie, sexualité, stérilité, génétique*

## I. INTRODUCTION

Selon Malgaigne, « les *Œuvres* de Paré sont un véritable monument de la chirurgie française au XVI<sup>e</sup> siècle. Depuis Guy de Chauliac aucune œuvre n'avait eu une telle ampleur. Rassembleur de génie, non seulement Paré étudiait les Anciens et les Modernes, décrivait leurs méthodes et leurs procédés, mais il y avait ajouté ses découvertes et le fruit de sa longue expérience » [6]. Les « *Œuvres* » sont composées de 26 livres, relatant presque tous l'expérience de Paré qui avait abordé tous les chapitres de la médecine [1]. Il a beaucoup étudié la gynécologie-obstétrique et l'urologie et s'est attardé sur la sexologie et l'andrologie, traitant de chapitres tels que l'hermaphrodisme, la stérilité, le mécanisme de l'érection, l'anatomie et la physiologie du système génital. Nous allons emprunter quelques chapitres de ses *Oeuvres* et surtout de son livre de la *Génération de l'homme* pour prouver que Paré fut un grand pionnier de l'andrologie.

## II. LES ŒUVRES COMPLÈTES DE PARÉ : UNE PUBLICATION DIFFICILE

Le 22 avril 1575 Paré pouvait se réjouir. Ses *Œuvres complètes* étaient achevées d'imprimer. Elles allaient être pour lui un grand sujet de fierté. Mais dans le silence de son cabinet, Étienne Gourmelen, ne se réjouissait pas. Quatre ans auparavant il avait publié sans succès deux livres de chirurgie. Il ressentit comme une injure l'annonce des *Œuvres* de Paré. Lui, doyen de la Faculté, professeur de chirurgie au Collège royal, éclipsé par cet ancien barbier-chirurgien, un homme qui ne savait pas le latin ! Il n'eut pas de peine à rallier autour de lui les mécontents. Quelques jours après la fin de l'impression la Faculté adressait une supplique au Parlement où elle s'opposait à la vente du livre et demandait que les *Œuvres* ne fussent pas publiées avant d'avoir été examinées par elle. Outre l'hostilité particulière de Gourmelen, il est certain que les médecins n'avaient pas vu d'un bon œil Paré traiter des choses médicales qui, selon eux, n'étaient pas de sa compétence. Le célèbre avocat Chauvelin fut chargé de présenter la requête des médecins. Enfin le 14 juillet l'affaire vint devant le Parlement. Inspirés par Gourmelen, le prévôt de la Cité et les échevins par la bouche de leur avocat demandèrent, au nom de l'intérêt public, que les livres de Paré fussent jetés au feu parce qu'ils contenaient beaucoup de choses abominables et contraires aux bonnes mœurs et à l'État. Là était surtout visé le livre sur la *Génération* déjà paru en 1573, sans que personne ne s'en fût ému. Le même jour, 14 juillet, le Parlement rendit son arrêt, ordonnant de remettre l'ouvrage à deux conseillers pour en faire rapport à la Cour. Mais probablement un arrangement intervint car

Correspondance :

*Georges Androustos, 1, rue Ipirou, 10433, Athènes, Grèce.  
Tel : 01-8223666. Fax : 01-8235710.*

le volume fut mis en vente, sans modifications [2]. Pour sa défense, Paré avait, entre temps, publié un mémoire adressé à la Cour (*Response...aux calomnies d'aucuns médecins et chirurgiens touchant ses œuvres*) [5]. Dans cet opuscule il répondait point par point à toutes les calomnies portées contre lui, mais surtout il répondait aux accusations d'immoralité : « C'est toute autre chose », disait-il, « de traiter de la civilité des mœurs, en philosophie morale pour l'instruction de la tendre jeunesse, et autre chose de parler des matières naturelles en vrai médecin ou chirurgien pour l'instruction des hommes ». Et il faisait voir qu'il n'avait pas peur des mots. Sur ces sujets délicats il s'exprimait avec la même verve quelque peu truculente dont on lui avait fait grief, sans rien renier de ses précédents propos. Il s'exprimait aussi hautement, disant que la principale raison de l'hostilité envers lui venait de ce que ses ouvrages étaient écrits en français. Il avait gagné, mais l'injustice qui lui avait été faite l'avait meurtri [2].

### III. LE LIVRE SUR LA GÉNÉRATION DE L'HOMME

Les conditions de publication du livre sur la *Génération*, sont les suivantes : Le duc d'Uzès était assis en face de Paré : la conversation vint à tomber sur la génération et la conception des enfants. Comment ceux-ci se forment-ils dans le ventre de leur mère ? s'enquit curieusement le duc. Paré lui dit aussitôt tout ce qu'il avait appris tant par la lecture des livres anciens que par suite des diverses anatomies qu'il avait faites de femmes mortes alors qu'elles étaient grosses. Le duc prenait grand plaisir à l'entendre. La parole de Paré, si elle était aussi savoureuse que ses écrits, devait être fort attrayante. A la fin le duc lui dit : « Maître Paré, il faut écrire tout cela. Faites-nous donc un livre ». De cette conversation avec le duc d'Uzès naquit un ouvrage intitulé : *Deux livres de chirurgie*, dédié au duc et paru à Paris chez A. Wechel en 1573 [DUMAITRE P. op. cit. pp. 273-4]. Le duc pouvait être content : dans le 2e livre sur *La Génération* Paré répondait à toutes ses questions.

#### 1. Paré généticien et biologiste de la reproduction avant la lettre.

Dans la préface de la *Génération*, Paré commence ainsi : « Vénérons Dieu qui a créé deux sexes, éprouvant l'un pour l'autre certains attraits voluptueux, se réunissent pour procréer... Au cours de cette union, l'homme et la femme jettent leurs semences : réunies l'une à l'autre, elles sont reçues dans l'utérus de la femme. Or, la semence est une humeur écumeuse, pleine d'esprit vivifiant qui la fait bouillonner et augmenter dans l'utérus. Elles sont, ces semences, la matière et la forme naturelle de l'enfant, fait du sang le plus pur de la masse sanguinaire. La virile, une fois dans l'utérus, se fait principe et cause effective de la génération. Cette semence doit être blanche, belle et claire,

glutineuse, globuleuse, d'une odeur de sureau ou de palme. Elle doit descendre au fond de l'eau, car si elle surnage, elle est stérile. La plus grande partie de cette semence vient du cerveau, mais la totalité procède de tout le corps et de chaque partie, tant solide que molle. Car il est évident que si elle ne venait pas de tout le corps, les parties de l'enfant ne pourraient pas en être faites, puisqu'il faut que toutes les parties soient faites de leur semblable. Ceci est prouvé par la ressemblance des enfants avec leurs père et mère et par la faiblesse de certains organes ; car si le père ou la mère ont le cerveau, le foie, ou une autre partie déficiente, l'enfant, le plus souvent, présentera les mêmes signes et il sera également sujet à certaines maladies héréditaires, tant du corps que de l'esprit. Il faut préciser ici que quand les anciens disent que la semence vient de toutes les parties du corps, il ne faut pas l'entendre de la matière. Celle-ci est tirée de la masse sanguinaire, mais, avec elle, l'esprit animal, vital et la faculté formatrice de chacune des parties sont tirés de tout le corps en général. Et ceci se confirme par l'exemple de ceux auxquels manque un bras, une jambe, ou une autre partie et qui ont cependant des enfants parfaitement constitués. La semence attise le désir sexuel et cause un plaisir délicieux, principalement à l'émission. Ceci se produit afin que l'homme, orgueilleux et fier de nature, ne méprise pas cet acte qu'est l'accouplement charnel et se soucie de perpétuer son nom par sa postérité. Afin que l'homme et la femme puissent procréer, l'un étant en compagnie de l'autre, leurs parties génitales s'accordent parfaitement : chez l'homme, la verge pour jeter sa semence droit dans l'utérus ; chez la femme, le col de l'utérus qui, pour la recevoir, s'ouvre et s'élargit. Les vaisseaux spermatiques font plusieurs tours et circonvolutions semblables à des vrilles de vigne : dans ces entortillements et anfractuosités, le sang et l'esprit envoyé aux testicules est transformé tout au long de ce long chemin et élaboré et blanchi en substance séminale. Le mâle jette sa semence hors de son corps et la femelle dans le sien par les vaisseaux spermatiques qui sont implantés dans la capacité interne de l'utérus » [4]. Pour Paré il existe deux semences, l'une masculine, l'autre féminine. Il est ainsi en opposition avec les théories aristotéliennes, selon lesquelles la femme n'était qu'une incubatrice. Galien aussi assimilait la fécondation de la femme à celle de la terre. Un siècle après Paré, Régnier de Graaf découvre l'ovule et se rend compte qu'il migre, par les trompes, de l'ovaire à l'utérus. Il s'en suit une querelle entre ses partisans, qui prétendaient que le fœtus était préformé dans l'ovule, et ceux de van Leewenhoeck qui affirmaient que ce n'était pas dans l'ovule mais dans le testicule. D'autres théories, plus ou moins farfelues virent le jour... Il fallut attendre le XVIIIe siècle pour que les zoologistes mettent en évidence la fusion œuf-sperme [3]. Paré, deux siècles auparavant, avait exprimé sa conviction que « jamais la conception ne se fait, que les deux semences, ne concourent ensemble en un instant pour produire la petite

créature de Dieu. » [GUERRAND op. cit. T. I, L. 3, p.174]. « Si la semence de l'homme est plus grande en quantité et plus vigoureuse en qualité, il se fera un mâle. Au contraire, si la semence de la femme surpasse celle de l'homme, il se fera une femelle. Toutefois, chez l'homme et chez la femme, il y a une prédisposition pour engendrer fille ou garçon... », « la semence d'un même homme n'engendre pas toujours un fils ou toujours une fille ; cela varie selon l'âge et la façon de vivre et il en est de même de la femme. Par conséquent, nul ne doit s'étonner de ce qu'un même homme avec une même femme ait tantôt un enfant du sexe masculin, tantôt un enfant du sexe féminin » [GUERRAND op. cit. T. III, L. 24, p. 915]. Quant à la qualité de la semence qui engendre le mâle ou la femelle, l'explication est la suivante : « Il est certain que la semence plus chaude et plus sèche engendre le mâle et la froide et humide la femelle, car il y a beaucoup moins de qualités dans le froid que dans le chaud... Dans la semence réside la qualité créatrice et formatrice... Quand la semence du père domine celle de la mère, l'enfant ressemble alors au père ; quand celle de la femme domine celle de l'homme, l'enfant ressemble à sa mère. Toutefois, on voit le plus souvent des enfants ressembler davantage à leur père qu'à leur mère, ce qui se produit à cause de l'ardeur et de l'imagination de la femme dans l'union sexuelle... C'est ce qui arriva à la reine d'Ethiopie qui, dans un accouplement avec son mari, imagina une couleur blanche et enfanta un fils blanc. Il peut arriver aussi que l'enfant ne ressemble ni à son père ni à sa mère mais à quelque parent- grand-père, grand-mère- parce que les qualités des aïeux sont naturellement enracinés aux cœurs de ceux qu'ils engendrent . Mais les enfants ne ressemblent pas à leurs parents uniquement par leur aspect physique, leur façon de parler ou de marcher, mais également par les maladies dont ils sont atteints et qu'on appelle héréditaires. Cela se voit chez les goutteux, lépreux, épileptiques, spléniques,... ; la semence suit la complexion et le tempérament de celui qui engendre, de sorte qu'un homme et une femme bien tempérés produiront une semence bien constituée ; au contraire, s'ils n'ont pas un bon tempérament, ils produiront une semence impropre à engendrer un enfant sain. C'est pourquoi celui qui est atteint de goutte ou d'une autre affection citée plus haut, pourra à grand-peine éviter que son enfant soit sujet à ces mêmes maladies. Toutefois, cela ne se produit pas toujours, ainsi que l'expérience le prouve. On voit certaines personnes souffrant de goutte ou d'autres affections dont les parents n'avaient jamais été atteints ; d'autres n'en héritent pas alors que leurs parents en étaient affligés. Cela se produit par la bonne qualité de la semence de la femme, ainsi que par la température de son utérus qui corrige la mauvaise température de la semence virile ; de même, celle de l'homme peut corriger celle de la femme... » [GUERRAND op. cit. T. III, L. 24, pp. 917-918].

## 2. Pourquoi l'acte sexuel s'accompagne de plaisir.

Paré considère le plaisir comme indispensable pour la survie de l'espèce : « L'usage des parties génératrices est accompagné d'un très vif plaisir. C'est la nature qui l'a voulu et ordonné ainsi afin que l'espèce demeure à jamais incorruptible et éternelle, grâce à la multiplication de ses individus. La nature a donné aux parties génitales une sensibilité plus aiguë et plus vive qu'à nulle autre partie par le moyen des nerfs qui y sont dispersés ; on ne doit donc pas s'étonner si, dans leur action, elles ressentent un grand plaisir. Une certaine humeur séreuse, semblable à la semence, mais plus liquide, est contenue dans les prostates (ce sont deux glandes situées au commencement du col de la vessie). Cette humeur a une petite âcreté piquante et excitante qui pousse les parties à faire leur action, leur donnant volupté et plaisir, parce qu'elle est accompagnée d'une grande quantité d'esprits qui s'échauffent et désirent sortir. Et quand l'humeur dont nous parlons sort avec la semence, la volupté est extrême et incomparable » [GUERRAND. op.cit. T. III, L. 24, p. 915].

## 3. Paré contre les excès sexuels.

Paré est formel, « Il y a des hommes qui recherchent l'accouplement de façon déraisonnable, à tel point que, parfois, au lieu de semence, ils rejettent une humeur sanguinolente, voire du sang tout pur, ce qui occasionne leur mort. Car quand la concupiscence et l'appétit sexuel sont trop grands, ils contraignent la nature à dépasser ses limites. Quelquefois aussi, pour la même raison, il survient une difficulté d'uriner. Pour remédier à cet état, on introduit dans la verge de l'huile avec une seringue » [GUERRAND. op. cit. T. III, L. 24, p. 915]. Ailleurs il écrit : « Il faut éviter la compagnie des femmes car l'acte sexuel affaiblit beaucoup les forces de tout le corps, principalement celles des parties nerveuses » [GUERRAND op. cit. T. III, L. 26, p.1151]. Encore écrit-il : « En cas de plaies et de fractures du crâne ... le malade doit absolument éviter l'acte vénérien, non seulement pendant que sa plaie se consolide, mais longtemps après. Une grande partie de la semence procède du cerveau et l'expulser affaiblit les forces... Donc, de grands accidents et souvent la mort peuvent s'ensuivre si les grands blessés de la tête se livrent au jeu de Vénus... » [GUERRAND op. cit. T. I, L. 10, p.340]. Pour les goutteux il pense qu' « ils désirent généralement les rapports sexuels pendant leurs douleurs parce qu'ils ressentent, à l'intérieur du corps, une chaleur qui ne se résout pas en exhalaisons mais fait fondre l'humidité séminale qui court aux parties génitales et les fait enfler. Toutefois, l'acte sexuel est contre-indiqué aux goutteux et je leur conseille de s'en abstenir... » [GUERRAND op. cit. T. II, L. 18, p. 663]. Pour la cure d'un phlegmon « le chirurgien doit proposer l'abstention des plaisirs charnels » [GUERRAND op. cit. T. I, L. 7, p. 266].

#### 4. Anatomie et physiologie du système génital.

Pour les testicules Paré écrit : « Ils sont de substance glanduleuse, blanche et molle. Ils ressemblent à deux petits œufs de poule et sont composés de veines, d'artères, de nerfs, de tuniques et de leur propre chair. Les veines et les artères leur sont données par les vaisseaux spermatiques. Leurs nerfs viennent de ceux de la sixième conjugaison qui descendent le long de la racine des côtes et du sacrum. Ils ont quatre tuniques, deux communes et deux propres. Les deux communes sont le scrotum et la charnue ; les deux propres sont l'érythroïde, qui vient de l'apophyse du péritoine, et l'épididyme. Le plus souvent, les testicules sont au nombre de deux, un de chaque côté, mais on en trouve quelquefois trois et quelquefois aussi un seul. Ils sont situés dans le scrotum, sous l'extrémité inférieure de l'os pubis. Ils sont joints par leurs vaisseaux avec les parties principales, le col de la vessie et le membre viril. Leur tempérament est froid et humide, bien que par accident il puisse être chaud à cause de la multitude des vaisseaux qu'ils reçoivent. Ceux qui ont les testicules trop chauds sont enclins à l'acte vénérien ; leurs organes génitaux et les parties voisines sont couverts de poils. Ceux qui ont les testicules trop froids ne sont pas très apte au coït : s'ils engendrent, ils produisent plutôt des femelles que des mâles. Ils ont peu de poils autour des organes génitaux et leurs testicules sont petits et mous. L'action des testicules est de produire la semence pour la génération et de renforcer toutes les autres parties du corps par leur irradiation virile : on peut le voir par expérience chez les châtrés qui, privés de testicules, ont quelquefois encore moins de force que les femmes » [GUERRAND. op. cit. T. I, L. 3, p.174]. Et Paré continue avec la description des épididymes, des vaisseaux éjaculatoires et de la prostate : « Les corps variqueux nommés épididymes sont des parties nerveuses étroitement liées aux testicules. Leur action est d'empêcher que la semence ne passe dans les vaisseaux éjaculatoires avant d'être entièrement préparée et blanchie. Ces épididymes sont les vaisseaux spermatiques et chaque testicule en a un : ils sont entortillés le long de ceux-ci comme des veines variqueuses. Les vaisseaux éjaculatoires sortent des corps variqueux et montent du bas des testicules jusqu'en haut. Leur action est d'apporter la semence élaborée des testicules au col de la vessie pour être, de là, rejetée par la voie commune. Les corps glanduleux nommés prostates sont de même substance et tempérament que les autres glandes. Il y en a deux joints ensemble et situés à la partie inférieure du commencement du col de la vessie. L'usage de la prostate est de recevoir le sperme produit par les testicules et le conserver [GUERRAND. op. cit. T. I, L. 3, p.175]. La description de la verge est la suivante : « Le membre viril est de substance ligamenteuse puisqu'il sort des os. Sa dimension est variable selon les individus. Il est composé d'une double tunique, de nerfs, de veines, d'artères, de deux ligaments,

du conduit de l'urine et de quatre muscles. Ces muscles ont un rôle important car ils ouvrent et dilatent le conduit commun à l'urine et au sperme. Au moment du coït, ils permettent au sperme d'être jeté tout d'un coup et sans interruption, tandis qu'ils maintiennent en érection le membre viril sans qu'il fléchisse ni d'un côté ni de l'autre. Son utilité est de répandre la semence dans l'utérus pour la conservation du genre humain. La tête du membre viril, en raison de son aspect, est appelé gland ; la peau qui couvre cette tête se nomme le prépuce. La chair du gland se situe entre celle des glandes et la vraie chair. La verge est irriguée par un sang épais et noir, porteur de l'esprit de concupiscence qui l'enfle et l'érige. Dans l'union, il faut que la verge de l'homme soit fermement tendue afin que la semence, par son canal, soit projetée loin dans l'utérus. Et il est nécessaire que pendant l'émission, le canal reste très droit et très large afin qu'elle arrive au plus profonde de l'utérus, rapidement et sans interruption : si elle tardait en chemin, elle se refroidirait et par l'évaporation de ses esprits, deviendrait inféconde. Or, la verge se dresse au moyen du sang et des esprits et, pour cette raison, elle est composée d'une partie nerveuse, spongieuse et creuse » [GUERRAND. op. cit. T. I, L. 3, p.177].

#### 5. Les suites de la castration.

Paré est contre cette pratique : « Les châtreurs, par leurs opérations cruelles et violentes mettent le malade en grand danger de mort. Ils arrachent et bien souvent rompent les vaisseaux spermatiques. De ces violences s'ensuivent d'extrêmes douleurs, des spasmes, des hémorragies, de l'inflammation, de la pourriture et par conséquent la mort. A supposer que les pauvres malades réchappent de leurs bons soins, ils sont à jamais privés du bénéfice de la génération pour laquelle la nature a donné des testicules à l'homme. Même Galien va jusqu'à les considérer comme plus importants que le cœur. Le cœur est le principe de la vie, les testicules font la vie meilleure. Les châtrés et les eunuques deviennent semblables aux femmes, ils n'ont pas de barbe, leur voix change, le courage leur manque, Je serais donc d'avis qu'on ne coupât jamais les testicules aux petits enfants, à moins qu'ils ne soit gangrenés ou pourris... » [GUERRAND. op. cit. T. I, L. 8, p. 305].

#### 6. Comment on pratique l'acte sexuel

Voilà comment Paré décrit-il le coït : « L'homme étant couché avec sa compagne, il doit la câliner, la chatouiller, la caresser et l'emouvoir si elle est longue à s'exciter. Il pratiquera le jeu des approches en embrassant sa femme et en touchant ses parties génitales et ses mamelons, jusqu'à ce qu'elle soit animée des désirs du mâle (ce qui se produit lorsque son utérus réagit) et qu'elle ait envie de recevoir son mari. Les femmes, en effet, ne sont pas aussi rapides que les hommes à ce jeu. Pour avancer la besogne, elles pourront appliquer sur leurs parties génitales des herbes

chaudes... Lorsqu'elle se sentira prête, l'épouse le dira à son mari ; alors ils se joindront ensemble et continueront leur jeu tout doucement, s'attendant l'un l'autre et se faisant plaisir mutuellement. Quand les deux semences seront jetées, l'homme ne se séparera pas rapidement de sa compagne, afin que l'air ne puisse pas entrer dans l'utérus et altérer les semences en empêchant qu'elles se mélangent bien ensemble. Ainsi Dieu donna la femme à l'homme comme aide et compagne et mit dans chacun d'eux une qualité amoureuse et le désir d'engendrer en leur procurant une humeur, un esprit et des instruments convenant à cet usage. Et afin que l'un ne dédaigne pas le contact de l'autre, il ajouta certains attraits et agréments, avec un désir mutuel de s'étreindre pour que, quand ils le voudraient, ils puissent éprouver un plaisir délicieux. Puisque donc cette attirance est si forte et si difficile à maîtriser, Dieu a permis à ceux qui ne peuvent modérer leur sensualité et qui sont dépourvus du don de continence de lui donner libre cours dans le mariage... » [GUERRAND. op.cit. T. III, L. 24, p. 915].

#### IV. DISCUSSION

Les médecins du XVI<sup>e</sup> siècle sont des héros dont le mérite est grand ; leur mission était la même qu'aujourd'hui, mais ils exerçaient dans des conditions tout à fait différentes : ni les connaissances scientifiques, ni les procédés d'examen n'étaient ceux de l'époque actuelle... Et cela rend leurs efforts encore plus louables. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les méthodes d'examen clinique étaient pauvres et forcément désuètes. On se bornait à regarder le fond de la gorge, à tâter le pouls, à mirer les urines et à examiner minutieusement les selles. Quant aux moyens d'investigation, ils étaient chimériques. Les thérapeutiques de cette époque ne peuvent que faire sourire... La saignée était pratiquée à toutes occasions, c'était le remède universel ; il en était de même des émétiques, des purges et des lavements, sans omettre des électuaires à base d'extraits de plantes, de poudres de cornes d'animaux, de minéraux pilés [7]. En ce qui concerne la chirurgie, elle constituait une discipline distincte de la médecine. Des opérations chirurgicales étaient pratiquées par des opérateurs adroits, certes, mais sans aucune anesthésie, et sans précautions d'asepsie, d'où les risques que l'on devine. Médecins et chirurgiens du XVI<sup>e</sup> siècle exerçaient en toute conscience professionnelle ; ils étaient des hommes de valeur, qui se distinguaient et faisaient honneur à leur profession. Paré a le mérite d'être en tête de cette médecine héroïque de son siècle.

## RÉFÉRENCES

1. BROUSSAIS M. : Ambroise Paré, sa vie, son œuvre. Thèse Méd., Paris, 1900.
2. DUMAITRE P. : Ambroise Paré, chirurgien de 4 rois de France. Perrin, Fondation Singer-Polignac, Paris, 1986 : 287-289.
3. GUERIN J.L., BAREIL-GUERIN M., MORON P. : Ambroise Paré sexologue. Cah. Sex. Clin., 1993, V. 19, n° 113 : 50-54.
4. GUERRAND R.H., de BISSY F. : Œuvres d'Ambroise Paré. Remises en ordre et en français moderne. Union Latine d'éditions, 4 Vols, Paris, 1976, T. III, L. 24 : 913-914.
5. LE PAULMIER C.S. : Ambroise Paré d'après des nouveaux documents découverts aux Arch. Nat. et des pap. de famille. Paris, Champion, 1884 : 222-248.
6. MALGAIGNE J.F. : Œuvres complètes de Paré, précédées d'une Introduction sur la vie et les ouvrages de Paré. J.-B. Baillière, Paris, 1840-1841, 3 vols. 1, V-CCCLI, 3, I-XXXII.
7. PEUMERY J.J. : Les mandarins du grand siècle. Institut d'Édition Sanofi-Synthelabo, Paris, 1999 : 7-9.

## ABSTRACT

### Ambroise Paré (1509-1590) andrologist

G. ANDROUTSOS

**Ambroise Paré, the founder of surgery, made an enormous contribution to the foundation and development of andrology by his research and books concerning this discipline (sexuality, sterility, conception, hermaphroditism, genetics) and is rightly considered to be a pioneer in the field of andrology.**

**Key words: Ambroise Paré, precursor, andrology, sexuality, sterility, genetics.**